

9^{ème}

TPS

Tour du Pays Saint-Pourcinois

Sam. 19 Mars 2022
St POURCAIN SUR SIOULE (03)

Course en ligne - Cat. 1-2-3-junior



- 14h15 Départ Fictif - Place St Nicolas
- 16h10 1^{er} passage sur la ligne
- 16h45 2^{ème} passage sur la ligne
- 17h20 Arrivée
- 17h30 Cérémonie protocolaire - Pesée du vainqueur





9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

SOMMAIRE

- Descriptif du Tour du Pays Saint pourcinois
- Palmarès de l'épreuve
- Equipe organisatrice
- Déroulement de la journée
- Les récompenses (1)
- Les récompenses (2)
- Les maillots distinctifs
- Plan du site
- Road Book
- Drapeaux jaunes
- Cartographie du circuit
- Règlement de course
- Notice de la course
- Téléphones utiles
- Remerciements (1)
- Remerciements (2)





9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

DESCRIPTIF

Bienvenue sur le TPS, épreuve inscrite au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme et ouverte aux coureurs de catégories 1, 2, 3, juniors.

9^{ème} édition de cette épreuve créée en 2012. L'organisation de ces 2 dernières années n'ayant pas eu lieu suite de la pandémie de covid.

Le palmarès des éditions précédentes reflète le haut niveau de cette épreuve (voir page suivante). Certains coureurs montés sur le podium ont atteint ensuite le circuit professionnel, parfois même engagés dans les meilleurs équipes au monde (World Tour).

Cette année, le circuit proposé déroule une longueur totale de 124 kms composé d'une grande boucle de 76 kms puis 2 boucles de 24 kms.

Après un départ fictif place Saint-Nicolas et un tour dans le centre ville de Saint-Pourçain sur Sioule, le départ réel lancé sera donné au km 0 (30 rte de Chantelle).

5 Grand Prix de la Montagne et 5 Sprints seront à disputer tout au long du parcours modifié une nouvelle fois pour cette édition 2022.

Vous trouverez dans les pages suivantes, les informations du déroulement de cette épreuve.



9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

PALMARES DU TPS

- 2012 : 1^{er} Pierre Latour (Chambéry Cyclisme Formation)
2^{ème} Stéphane Duguenet (Guidon Châtellois)
3^{ème} Pierre Moncorge (VC Vaulx en Velin)
- 2013 : 1^{er} Cédric Goua (SCO Dijon)
2^{ème} Sébastien Fournet Fayard (Team Pro Immo N. Roux)
3^{ème} Julien Bernard (Pôle espoir Bourgogne)
- 2014 : 1^{er} Martin Laas (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Sébastien Jullien (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
3^{ème} Bastien César (USP Issoirienne)
- 2015 : 1^{er} Pierre Bonnet (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Benjamin Leroscouet (SCO Dijon)
3^{ème} Joey Wastiaux (Guidon Châtellois)
- 2016 : 1^{er} Geoffrey Bouchard (CR4C Roanne)
2^{ème} Sylvain Georges (Team Pro Immo N. Roux)
3^{ème} Loïc Forestier (VS Nivernais Morvan)
- 2017 : 1^{er} Maxime Urruty (Creuse oxygène Guéret)
2^{ème} Christobal Olavarria (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
3^{ème} Thomas Girard (Creuse oxygène Guéret)
- 2018 : 1^{er} Mickaël Guichard (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Aurélien Lionnet (CR4C Roanne)
3^{ème} Pierre Bonnet (Team Pro Immo N. Roux)
- 2019 : 1^{er} Romain Guillot (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
2^{ème} Sandy Dujardin (EC Saint-Etienne Loire)
3^{ème} Mathieu Legrand (Team Peltrax-CSD)
- 2020 : Annulée (pandémie covid)
- 2021 : Annulée (pandémie covid)



9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

COMITE D'ORGANISATION DE L'EPREUVE

COMITE DIRECTEUR

Frédéric GONNARD Président de l'UCVSP, club organisateur de l'épreuve
Marc AUROY Directeur général de l'organisation
Anne-Sophie JONIER Secrétaire générale de l'organisation

MEMBRES ACTIFS

Frédéric BONVIN Responsable technique du site départ/arrivée

Béatrice ROGUE	Anthony LEPROVOST
Thomas LEPROVOST	Thierry DUMAS
Karl THOMARON	Jean-Michel GIBBE
Daniel CHARNET	Pierre BONVIN

ARBITRES OFFICIELS FFC

- Président du jury : Patrick Brousse
- Arbitre n°1 avant : Jean-Pierre Chevalier
- Arbitre n°2 arrière : Jacques Dumortier
- Arbitre Moto n°1 avant : Alain Dossi
- Arbitre Moto n°2 arrière : Elodie Garrivier
- Juge à l'arrivée : Sandrine Dufour

SANTE ASSISTANCE

- Médecin : Julien Luquet
- Ambulancier : SAS Ambulances Berthomier
- Secouristes : Protection Civile de Saint-Pourçain
- Moto Sécurité : Moto Allier Sécurité

COMMUNICATION

Speaker de la course : Thierry Jacquet
Radio infos : Béatrice Rogue
Photo finish : Tour Nivernais Morvan
Communications : Nicolas Augras
Ardoisier : Jean-Michel Gibbe



9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Accueil : 10h00 au podium, place Saint-Nicolas

Réunions des arbitres : 11h00 sous le chapiteau, place St-Nicolas

Remise des dossards : 12h00 au podium, place Saint-Nicolas

Réunion des Directeurs Sportifs : 13h00 sous le chapiteau

Appel des coureurs : 13h30 au podium

Départ fictif : 14h15 au podium

Départ réel lancé : 14h30 au 30 route de Chantelle, km 0

Arrivée : autour de 17h30 au podium

Contrôle médical : Gymnase Joseph Vincent, 7 place du champ de foire à Saint-Pourçain

Protocole : 17h45 au podium protocolaire

Remise des récompenses

La pesée du vainqueur avec son vélo (poids en vin)

Vin d'Honneur : à partir de 18h15, sous le chapiteau, place Saint-Nicolas



9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

LES RECOMPENSES (1)

Les maillots distinctifs :

Le maillot jaune remis au vainqueur de l'épreuve
-offert par la Communauté de Communes Saint-Pourçain, Sioule,
Limagne

Le maillot vert remis au vainqueur des sprints
-offert par la commune de Saint-Pourçain sur Sioule

Le maillot à pois remis au vainqueur des meilleurs grimpeurs
-offert par les établissements Boudard

Le maillot blanc remis au vainqueur des juniors
-offert par Allier TP

Corbeilles de produits régionaux :

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du scratch

1^{er} GPM

1^{er} Sprint

1^{er} Junior

La gerbe de fleurs est offerte par l'association Fêtes et Animations.

Les coupes sont offertes par Groupama, agence de Saint-Pourçain et la mairie de Saint-Pourçain.



9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S.

• LES RECOMPENSES (2)

• La grille prix (remise sur la ligne d'arrivée) :

-Classement général individuel 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories confondues
1067/20
(213-160-128-107-85-75-59-48-32-21-18-16-16-16-13-13-13-12-11-11)

-Classement spécial Juniors :
152/5
(54-38-30-18-12)

• Primes Century 21

-Classement du meilleur grimpeur :
100/3
(45-30-25)

-Classement des sprints :
100/3
(45-30-25)



9ème Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

MAILLOTS DISTINCTIFS





9ème Tour du Pays Saint pourçinois T.P.S



9ème Tour du Pays Saint pourcinois

Samedi 19 mars 2022

POSTE		Km parcours	Heure moy. 41 km/h	Heure moy. 43 km/h	Km à parcourir
	DÉPART FICTIF Rassemblement Place St Nicolas - Faubourg National 103300 SAINT POURCAIN SUR SOULE - Dans le sens inverse de l'arrivée	0,0	14h15	14h15	
	rue des fossés, boulevard Ledru Rollin D2009, quai de la ronde, rue de la ronde, place St Nicolas, passage sur la ligne d'arrivée, rond point place de la liberté direction Chantelle D987 3ème sortie, 30 route de Chantelle St pourcain sur Soule	2,4			
	Départ réel lancé - 30, Route de Chantelle Saint Pourcain sur Soule	0,0	14:30	14:30	124,0
	D987/D35 à gauche direction E TROUSSAT	1,1	14:31	14:31	122,9
	suivre D35 à droite direction E TROUSSAT	4,8	14:37	14:38	118,2
	rester sur D35 jusqu'à E TROUSSAT				
	D35 à gauche direction E TROUSSAT	10,8	14:45	14:44	113,4
	ETROUSSAT	11,1	14:48	14:45	112,9
	D35/D36 à gauche direction BARBERIER	11,8	14:48	14:48	112,4
	BARBERIER	13,4	14:49	14:48	110,8
	D36/D183 à droite direction SAINT GERMAIN DE SALLES	13,8	14:49	14:48	110,4
	SAIN T GERMAIN DE SALLES	18,3	14:58	14:55	105,7
	D183/D66 à gauche direction JENZAT	18,4	14:58	14:55	105,6
DJ	AU ROND POINT TO UT DROIT DIRECTION JENZAT	18,7	14:57	14:58	105,3
3PRINT	EN FACE DE LA VIERGE 1ER 3PRINT	18,4	14:58	14:57	104,8
	SALLE 3	18,4	14:58	14:57	104,8
DJ	TERRE 3 PLEIN 3 D98 TO UT DROIT DIRECTION JENZAT	19,7	14:58	14:57	104,3
	D66/D42 à droite direction CHARROUX et CHANTELE	21,1	15:00	14:59	102,9
	D42/D35 à gauche direction CHARROUX	23,6	15:04	15:02	100,5
	Rester sur D35 tout droit direction SAINT BONNET DE ROCHEFORT	25,3	15:07	15:05	98,7
	D35/D68 à droite direction BELLENAVES	28,7	15:12	15:10	95,3
	D68/D183 à droite direction TAXAT SENAT	31,4	15:16	15:13	92,8
	D183/D483 à gauche direction TAXAT SENAT	31,8	15:18	15:14	92,4
	TAXAT-SENAT	33,9	15:19	15:17	90,1
	D483/D223 à droite direction USSEL- E TROUSSAT	34,2	15:20	15:17	89,8
3PRINT	3ORT IET AXAT 3ENAT POTEAU BLANC 2EME 3PRINT	35,4	15:21	15:18	88,8
	D223/D42 à droite direction CHARROUX	37,1	15:24	15:21	88,9
	D42/D183 à droite direction CHARROUX	38,2	15:25	15:23	86,8
	CHARROUX	40,1	15:28	15:25	83,9
GPM	MONTEE DU LAVOIR FACE AU CAFE BLEU 1er GPM	40,8	15:29	15:28	83,4
	D183 tout droit traverser CHARROUX - Grande rue				
	D183/D35 à gauche direction GANNAT-CHANTELLE	41,0	15:30	15:27	83,0
	D35/D42 rester sur la D35 tout droit direction E TROUSSAT	42,8	15:32	15:28	81,2
	D35 à droite direction E TROUSSAT	43,0	15:32	15:30	81,0
	CUEILHAT (commune d'Etroussat)	45,8	15:37	15:33	78,2
	D35 à gauche direction E TROUSSAT	45,9	15:37	15:34	78,1
3PRINT	EN FACE DU PANNEAU ETROUSSAT 3ème 3PRINT	48,7	15:38	15:35	77,3
	D35/D223 à gauche direction USSEL	47,7	15:39	15:38	78,3
GPM	EN FACE DE LA VIERGE 2ème GPM	49,7	15:42	15:39	74,3
	DÉBUT DE LA ZONE DE RAVITAILLEMENT	50,0	15:43	15:39	74,0
	USSEL D'ALLIER	50,3	15:43	15:40	73,7
DJ	ATTENTION VIRAGE EN " Z" TRÈS TECHNIQUE				
DJ	D223/D115 à droite direction FOURILLE 3	50,8	15:44	15:40	73,4
	FOURILLE 3	54,4	15:49	15:45	69,8
	D115/D36 à droite direction E TROUSSAT	54,6	15:49	15:48	69,6
GPM	MONTEE D'ETROUSSAT 3ème GPM	58,3	15:52	15:48	67,7
	D36/D35 à gauche direction SAINT POURCAIN SUR SOULE	57,4	15:54	15:50	68,8
	D35/D219 à gauche direction CHAREIL-CINTRAT	60,7	15:58	15:54	63,3
	CHAREIL-CINTRAT	63,8	16:03	15:58	60,4
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	64,4	16:04	15:59	60,8
	MONTORD	66,6	16:07	16:02	67,6
	D115/D141 à gauche direction CESSET	68,8	16:07	16:03	67,1
	CESSET	67,7	16:09	16:04	68,3
	D141 rue des rocs à droite	68,1	16:09	16:05	65,8
GPM	CÔTE DES ROCS 1er PA 3 SAGE 4ème GPM	68,8	16:10	16:06	65,1
	BREUILLY	69,0	16:10	16:08	65,0
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND-BRANSAT	69,3	16:11	16:08	64,7
	D280/VC1 à droite	69,9	16:12	16:07	64,1
DJ	DÉSCENTE DE 3 BRO 33E 3 1er PA 3 SAGE				

	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	71,1	18:14	18:09	62,9
	D115 rue des Ecoilers	71,4	18:14	18:09	62,8
DJ	rus des Ecoilers/de la bascule à droite à l'entrée du château	72,2	18:15	18:10	61,8
	rue de la bascule D 130				
	rue des échalliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	72,3	18:15	18:10	61,7
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	74,7	18:19	18:14	49,3
	rue de Soulte à gauche	74,8	18:19	18:14	49,2
	rue du Champ Feuillet à gauche	75,1	18:19	18:14	48,9
	Rue des Forêts à droite	78,1	18:21	18:16	47,9
	rue Faubourg National à droite	78,4	18:21	18:16	47,8
SPRINT	PLACE SAINT NICOLA 3 1er PASSAGE sur la ligne 4ème SPRINT	78,5	18:21	18:16	47,5
DJ	ROND POINT DE LA LIBERTE 3ème SORTIE D887 direction CHANTELE	78,8	18:22	18:17	47,1
	D987 Route de CHANTELE				
	D987/D35 à gauche direction ETROUSSAT	78,2	18:24	18:19	45,8
	rester sur la D35 à droite direction ETROUSSAT	82,0	18:30	18:24	42,0
	D35/D219 à droite direction CHAREIL-CINTRAT	84,8	18:33	18:28	39,4
	CHAREIL-CINTRAT	87,4	18:37	18:31	38,8
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	88,2	18:39	18:33	35,8
	MONTORD	89,3	18:42	18:36	33,7
	D115/D141 à gauche direction CESSET	89,8	18:42	18:36	33,4
	CESSET	91,8	18:44	18:37	32,4
	D141 rue des rocs à droite	91,9	18:44	18:38	32,1
GPM	COTE DES ROCS 2ème PASSAGE 6ème GPM	92,7	18:45	18:39	31,3
	BREUILLY	92,8	18:45	18:39	31,2
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND-BRANSAT	93,1	18:46	18:39	30,9
	D280/VC1 à droite	93,3	18:47	18:40	30,2
DJ	DE SCENTE DE 8 BRO 8 8 8 2ème PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	95,0	18:49	18:42	29,0
	D115 rue des Ecoilers	95,3	18:49	18:42	28,7
DJ	rus des Ecoilers/de la bascule à droite à l'entrée du château	99,0	18:50	18:43	28,0
	rue de la bascule D 130				
	rue des échalliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	99,1	18:50	18:44	27,9
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	99,5	18:54	18:47	25,5
	rue de Soulte à gauche	99,8	18:54	18:47	25,4
	rue Champ Feuillet à gauche	99,9	18:54	18:48	25,0
	Rue des Forêts à droite	100,0	18:58	18:49	24,0
	rue Faubourg National à droite	100,2	18:58	18:49	23,8
SPRINT	PLACE SAINT NICOLA 3 2ème PASSAGE sur la ligne 5ème SPRINT	100,5	18:57	18:50	23,5
DJ	ROND POINT DE LA LIBERTE 3ème SORTIE D887 direction CHANTELE	100,8	18:57	18:50	23,1
	D987 Route de CHANTELE				
	D987/D35 à gauche direction ETROUSSAT	102,2	18:59	18:52	21,8
	FIN DE ZONE DE RAVITAILLEMENT	104,5	17:02	18:55	19,5
	rester sur la D35 à droite direction ETROUSSAT	105,7	17:04	18:57	18,3
	D35/D219 à droite direction CHAREIL-CINTRAT	108,2	17:08	17:00	15,8
	CHAREIL-CINTRAT	111,1	17:12	17:05	12,9
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	111,9	17:13	17:06	12,1
	MONTORD	113,9	17:18	17:08	10,1
	D115/D141 à gauche direction CESSET	114,3	17:17	17:09	9,7
	CESSET	115,3	17:18	17:10	8,7
	D141 rue des rocs à droite	115,6	17:19	17:11	8,4
	Côte des rocs 3ème passage	118,3	17:20	17:12	7,7
	BREUILLY	118,5	17:20	17:12	7,5
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND-BRANSAT	118,7	17:20	17:12	7,3
	D280/VC1 à droite	117,4	17:21	17:13	6,8
DJ	DE SCENTE DE 8 BRO 8 8 8 3ème PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	118,8	17:23	17:15	5,4
	D115 rue des Ecoilers	119,0	17:24	17:16	5,0
DJ	rus des Ecoilers/de la bascule à droite à l'entrée du château	119,8	17:25	17:18	4,4
	rue de la bascule D 130				
	rue des échalliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	119,8	17:25	17:17	4,2
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	122,1	17:28	17:20	1,9
	rue de Soulte à gauche	122,3	17:28	17:20	1,7
	rue du Champ Feuillet à gauche	122,8	17:29	17:21	1,4
	Rue des Forêts à droite	123,7	17:31	17:22	0,3
	rue Faubourg National à droite	123,9	17:31	17:22	0,1
ARRIVEE	PLACE SAINT NICOLA 3 ARRIVEE	124,0	17:31	17:23	0,0
	DEVIATION DES DIRECTEURS SPORTIFS PARKING PLACE DE LA CHAUME				



9ème Tour du Pays Saint pourcinois

DRAPEAUX JAUNES T.P.S

KM 18.7 : au rond point tout droit direction Jenzat

KM 19.7 : TERRES PLEINS D66 tout droit direction Jenzat

KM 50.5 : ATTENTION VIRAGES en S TRES TECHNIQUE

KM 50.6 : D 223/D115 A DROITE DIRECTION FOURILLES

KM 70.0 : DESCENTE DES BROSSES 1^{ER} PASSAGE

KM 72.2 : RUE DES ECOLIERS/RUE DE LA BASCULE

A DROITE à l'entrée du château

KM 72.3 : VIRAGE A DROITE SERRE

KM 76.9 : ROND POINT DE LA LIBERTE, 3^{ème} sortie

D987 Direction Chantelle

KM 93.9 : DESCENTE DES BROSSES 2EME PASSAGE

KM 96.0 : RUE DES ECOLIERS/RUE DE LA BASCULE

A DROITE à l'entrée du château

KM 96.1 : VIRAGE A DROITE SERRE

KM 100.9 : ROND POINT DE LA LIBERTE, 3^{ème} sortie

D987 Direction Chantelle

KM 117.5 : DESCENTE DES BROSSES 3EME PASSAGE

KM 119.6 : RUE DES ECOLIERS/RUE DE LA BASCULE

A DROITE à l'entrée du château

KM 119.9 : VIRAGE A DROITE SERRE



9ème Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S





Règlement du 9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois 2022

Article 1 :

Cette épreuve organisée par le club de l'Union Cycliste Varemme Saint-Pourçain est soutenue par un comité d'organisation. Elle se disputera le 19 mars 2022. L'épreuve est inscrite au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme en classe 1.12.7 et elle est régie par les règlements de cette fédération.

Article 2 :

Epreuve régionale ouverte aux catégories 1, 2, 3, juniors, disputée en individuel.

Article 3 :

Les engagements se feront exclusivement par internet et sont limités à 200 participants, selon la réglementation de la FFC.

Pour des raisons de crise sanitaire, aucun engagement ne se fera sur la ligne de départ.

Le parcours sera balisé par des flèches directionnelles suspendues de couleur noire sur fond jaune.

Article 4 :

L'accueil s'effectuera le samedi 19 mars à partir de 11h, place Saint-Nicolas 03500 Saint-Pourçain sur Sioule.

Le retrait des dossards se fera à partir de 13h avec port du masque obligatoire, sous la vérification du collège arbitral, par le coureur sur présentation de sa licence et de son pass' vaccinal.

Chaque coureur devra être responsable du matériel mis à sa disposition et devra impérativement le restituer à la fin de l'épreuve. Tout matériel non restitué ou détérioré sera facturé par le club organisateur.

La réunion des directeurs sportifs organisée selon l'article 1.2.087 du règlement FFC se tiendra le samedi à 13h15, place Saint-Nicolas 03500 Saint-Pourçain sur Sioule.

Les coureurs et directeurs sportifs auront dès leur arrivée, un parking spécialement réservé à leurs véhicules. Respecter la consigne des signaleurs afin de ne pas entraver le stationnement et la circulation de chacun.

Article 5 :

Tous les véhicules autorisés à suivre cette épreuve devront se conformer strictement à toutes les décisions du directeur de course et du président du jury qui, à cet effet feront usage du drapeau rouge. Ils devront également respecter le numéro d'ordre qui leur sera attribué. Seules les voitures identifiées par le bandeau TPS seront acceptées dans la bulle.

-le dépannage sera effectué par les voitures suiveuses ainsi que par les deux voitures de dépannage neutre.

-le dépannage s'effectuera à l'arrière du peloton et à droite de la chaussée.

-aucun dépannage ne sera toléré à gauche de la chaussée. Les voitures techniques devront rouler à droite, feux de croisement allumés et en respectant le code de la route.

-aucune voiture suiveuse n'est autorisée à franchir la ligne d'arrivée finale, une déviation en direction d'un parking sera prévue, un respect des signaleurs en place afin d'assurer le bon accueil des voitures sera exigé.

Article 6 :

Le fléchage du parcours sera matérialisé par des panneaux aériens : flèche noire sur fond jaune.

Les différents classements (grimpeurs, sprints) seront matérialisés par des panneaux (1000m, 500m).

Les coureurs attardés à plus de 10 minutes par rapport au peloton, devront rendre leur dossard dès l'injonction de l'arbitre de la voiture balai. Tout coureur qui abandonne doit en informer la voiture balai ou un arbitre dans la course ou au podium.

Les coureurs hors course, ne font plus partis de la bulle, leur retour se fera par leur propre moyen, sous leur seule responsabilité et doivent respecter le code de la route.

Les changements d'itinéraire seront portés sur un état spécial et signés par tous les concurrents lors du contrôle de départ.

Même en cours d'épreuve, les organisateurs en accord avec le collège arbitral, peuvent modifier le parcours, si les circonstances exceptionnelles, imprévues, indépendantes de leur volonté les y contraignent.

Selon les conditions climatiques, le collège arbitral se réserve le droit de changer les zones de ravitaillements.

Article 7 :

Les réclamations concernant l'épreuve seront reçues uniquement par les arbitres titulaires.

Article 8 :

Il n'y a pas de cumul de maillot, seuls les prix sont cumulables.

Article 9 :

Les classements annexes de l'épreuve :

-CLASSEMENT GENERAL (maillot jaune)

Vainqueur de l'épreuve

-CLASSEMENT DES SPRINTS (maillot vert)

Attribution : 5, 3, 1 points, en cas d'égalité au classement général des sprints, le mieux placé au classement général l'emportera.

-CLASSEMENT DES GPM (maillot à pois)

Attribution : 5, 3, 1 points, en cas d'égalité au classement général des GPM, le mieux placé au classement général l'emportera.

-CLASSEMENT DU PREMIER JUNIOR (maillot blanc)

Il s'effectuera selon l'ordre du classement général.

Article 10 :

Les coureurs sont avoir leur pass vaccinal à jour et devront porter le masque sur la ligne de départ.

Article 11 :

Grille de prix :

-catégorie 1, 2 et 3 : 1067/20

-catégorie junior : 152/5

Les primes devront être retirées par les coureurs eux-mêmes à la permanence des dossards lors de la restitution du matériel prêté.

Aucune prime ne sera adressée après la clôture de la permanence à 18h00.

Aucun envoi possible.

Article 12 :

Le fait pour un coureur ou suiveur de participer à cette épreuve, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.





Notice concernant l'organisation du 9^{ème} Tour du Pays Saint-Pourcinois



L'épreuve est inscrite au calendrier de la Fédération.

Les voies de circulation :

Le parcours sera balisé par des flèches directionnelles suspendues de couleur noire sur fond jaune.
Pas de marquage au sol

Le balisage sera mis en place la veille de la course ou le matin et enlevé par une équipe derrière la voiture balai.

Un arrêté de circulation a été demandé à chaque commune et au conseil départemental de l'Allier.
L'arrêté préfectoral sera mis à disposition de chaque personne assurant la sécurité de l'épreuve.

La sécurité des coureurs et du public :

Nous disposons de :

- ~ Des signaleurs tous titulaires du permis de conduire, majeurs, équipés de baudriers de sécurité et de panneau K10 présents 15 minutes avant le passage des coureurs.
- ~ Des motards d'Allier Sécurité chargés d'encadrer la course et d'assurer la sécurité aux carrefours en complément des signaleurs.

Des réunions sont organisées avec Moto Allier Sécurité et les signaleurs pour rappeler les consignes et préciser les emplacements de chacun quelques jours avant la course. Les consignes sont rappelées avant le départ.

Une voiture ouvreuse et une voiture dite « Balai » encadrent la course et indiquent clairement le début et la fin de la course.

Tous les véhicules circulent avec les feux de croisement et sont identifiables à l'avant et à l'arrière par un macaron.

Tous les véhicules communiquent avec une radio, testée avant l'épreuve. Une liste avec numéro de téléphone portable des encadrants de la course est placée dans chaque véhicule et est donné au motard régulateur.

Nous disposons :

- ~ D'un Médecin qui suit la course.
- ~ D'une ambulance avec 2 chauffeurs qui suit la course.
- ~ De 4 secouristes de la Protection Civile en poste fixe au podium.

Des barrières de sécurité solidaires seront placées de part et d'autre de la ligne de départ et d'arrivée pour assurer la sécurité des concurrents et du public.

Les règles du code de la route et des règlements sportifs sont rappelées aux directeurs sportifs et concurrents avant le départ de l'épreuve.

Le port du casque est obligatoire pour les concurrents.

L'environnement :

Des consignes sont données aux directeurs sportifs et aux encadrants de la course.

Pas de jets de papiers, sacs, cannettes, bouteilles dans la nature.

Des sacs poubelles sont disponibles au Podium.

Une personne désignée veillera au bon respect des consignes.



9ème Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

TELEPHONES UTILES SUR LE TPS

*Directeur de l'organisation : AUROY Marc : 06 80 62 48 07

*Voiture sécurité : BONVIN Pierre : 06 40 05 22 04

*Voiture ouvreuse : GONNARD Frédéric : 06 80 08 80 09

*Président du Jury : BROUSSE Patrick : 06 40 15 14 83

*Médecin : LUQUET Julien : 06 11 12 74 74

*Voiture balai : JARDILLIER Frédéric : 06.64.23.08.58

*Régulateur motos : DIZES Jean-Pierre : 06 11 26 54 62

*Police municipale : 06 61 91 25 87

*Ambulance Berthomier : 06.75.56.38.85 / 06.31.18.39.66

Merci aux personnes concernées par ces numéros de garder vos téléphones portables allumés et à portée de main.



9ème Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

REMERCIEMENTS (1)

Le club de l'Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain et le comité d'organisation remercient pour leurs apports techniques et leur partenariat :

- *La ville de Saint-Pourçain sur Sioule
- *La communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne
 - *L'association Fêtes et Animations
 - *Le Sporting Club Général
- *Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- *Le Conseil Départemental de l'Allier
- *La Police municipale de Saint-Pourçain et de Varennes sur Allier
- *Les services techniques de la ville de Saint-Pourçain sur Sioule

Nous remercions aussi :

- *Mac'Do de saint-Pourçain
- *Groupama, agence de Saint-Pourçain sur Sioule
 - *Intersig
 - *Ets Boudard
- *Bricomarché Saint-Pourçain sur Sioule
- *Peugeot Gazur automobiles Varennes sur Allier
 - *Garage Arnon Jossé Saint-Pourçain
- *L'Union des Vignerons de Saint-Pourçain
- *Century 21, agence de Saint-Pourçain sur Sioule
- *Restaurant « Le Commerce », Chez Fred à Saint-Pourçain
 - * SAS Ambulances Berthomier
 - *Allier TP Saint-Pourçain sur Sioule
- *Entreprise Colas, Saint-Pourçain sur Sioule
- *Entreprise SPIE, Saint-Pourçain sur Sioule



9^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

REMERCIEMENTS (2)

Nous remercions également toutes les communes qui desservent le circuit du 9^{ème} TPS :

Saint-Pourçain sur Sioule
Etroussat
Barberier
Saint Germain de Salles
Charroux
Taxat-Senat
Ussel
Fourilles
Chareil-Cintrat
Montord
Cesset-Breuilly
Louchy-Montfand

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des dévoués bénévoles et signaleurs, sans qui la course n'aurait pas lieu.

Remerciements également à la Pharmacie des cours pour la mise à disposition de son compteur électrique.



St-Pourçain Sioule Limagne
Communauté de Communes



VILLE DE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE



colruyt

prix - qualité

Votre supermarché à votre service !
1 avenue Georges Pompidou
03500 ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Tél. 04 70 34 04 79



Ouvert
dimanche matin

Collect&Go
Mes courses en ligne

DATS 24
www.colruyt.fr



SAS AMBULANCES BERTHOMIER
3, rue de la Gare
03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Ambulances VSL TAXI
04 70 45 44 86 06 78 09 39 19
www.ambulancesberthomier.fr

Restaurant LE COMMERCE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
04.70.45.44.62



UNION DES VIGNERONS
CAVE DE SAINT-POURÇAIN

GARAGE ARNON JOSSE
CARROSSERIE ARNON JOSSE
Tél. 04 70 45 32 04
11, Route de Moulins
03500 SAINT-POURÇAIN SUR SIOULE
Fax 04 70 45 34 49

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Allier
le Département



Lefèbvre Immobilier
Achat
Vente
Location
Gestion
Tél. 04 70 45 30 68



SARL GAZUR AUTOMOBILE
Votre agent Peugeot à VARENNES-SUR-ALLIER
4 rue Claude Labonde
Tél : 04.70.45.84.34 / Fax : 04.70.45.84.64
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
ATELIER MÉCANIQUE - CARROSSERIE TOUTES MARQUES
Horaires d'ouverture
Lundi : 14h00 - 18h30
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Samedi : 08h00 - 12h00